



RCS : CRETEIL  
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

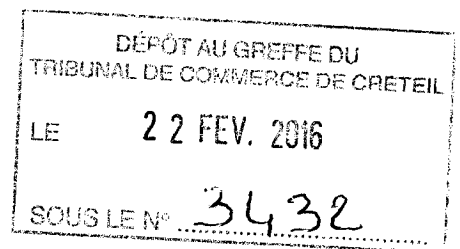
**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 05691  
Numéro SIREN : 814 954 053  
Nom ou dénomination : 2 FB

Ce dépôt a été enregistré le 22/02/2016 sous le numéro de dépôt 3432

PG/KZ 01/02/16



2FB

Société par action simplifiée unipersonnelle au capital de 2.500 €  
Siège social : 2 rue Hippolyte Caillat 94290 Villeneuve le roi  
RCS CRETEIL 814 954 053

**RAPPORT DE LA PRESIDENCE  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 01 FEVRIER 2016**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous demander de vous prononcer sur :

- le changement de président

Aussi nous vous proposons d'agréer la démission de Monsieur Fatah BECHAR et la nomination du nouveau président Monsieur ZIGHEM Abdelaziz et ce à compter du 01/02/2016.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et vous invitons à adopter les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

**Monsieur Fatah BECHAR  
Président**



2FB

Société par action simplifiée unipersonnelle au capital de 2.500 €  
Siège social : 2 rue Hippolyte Caillat 94290 Villeneuve le roi  
RCS CRETEIL 814 954 053

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 01 FEVRIER 2016**

L'an Deux mille seize,

Le 01 février,

A 15 heures,

L'actionnaire unique de la société 2 FB, société par action simplifiée unipersonnelle au capital de 2.500 €, divisé en 250 actions de 10 € chacune, s'est réunis en Assemblée Générale ordinaire, 2 rue Hippolyte Caillat 94290 Villeneuve le roi, sur convocation de la présidence.

Il est établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Fatah BECHAR ..... 250 actions

seul actionnaire de la Société et représentant en tant que telle la totalité des actions sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Fatah BECHAR, président actionnaire.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Lecture du rapport de la présidence,
- Changement de président,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

FB

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- le rapport de la présidence,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la présidence.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Un débat s'instaure entre les actionnaires.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

#### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence, accepte la démission de l'actuel président Monsieur Fatah BECHAR né le 06/06/1969 à Chabet El Ameur (Algérie), demeurant 14 rue Maurice Tinseau 94290 Villeneuve le roi, de nationalité Algérienne et agréé la nomination du nouveau président Monsieur ZIGHEM Abdelaziz, né le 09/11/1959 à El Harrach (Algérie), demeurant 6 rue Jean Pierre Timbaud 94290 Villeneuve le roi, de nationalité Française, et ce à compter du 01 février 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

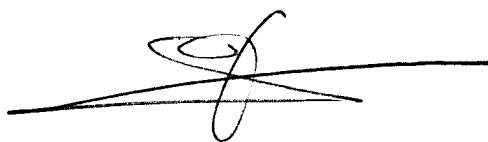
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président.

**Monsieur Fatah BECHAR**  
**Président**




2FB

Société par action simplifiée unipersonnelle au capital de 2.500 €  
Siège social : 2 rue Hippolyte Caillat 94290 Villeneuve le roi  
RCS CRETEIL 814 954 053

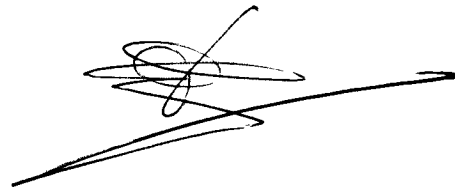
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 01 FEVRIER 2016

FEUILLE DE PRESENCE

No. d'ordre	Nom Adresse	Nombre D'actions	Nombre de Voix	Signature
1)	Monsieur BECHAR Fatah 14 rue Maurice Tinséau 94290 Villeneuve le roi	250	250	

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence, arrêtées à 1 actionnaire présent ou représenté possédant 250 actions.

Le Président  
Monsieur Fatah BECHAR



FB